



Collecte de données personnelles – Concert Même pas peur – le 14 février 2021 Bouvron

Information RGPD

Dans le cadre de l'organisation d'un concert nommé « Même pas peur », qui se déroulera en salle Horizinc – Bouvron, le 14 février 2021, la commune de Bouvron collectera des données personnelles à des fins de traçabilité des contacts dans le cadre de la crise sanitaire dû à la Covid-19.

Conformément à l'article 13 du Règlement Général sur Protection des Données Personnelles (RGPD, règlement européen 2016/679), les spectateurs concernés trouveront ci-dessous les informations relatives au traitement de leurs données personnelles.

1. Responsable du traitement

Commune de Bouvron, représentée par Monsieur le Maire, Emmanuel Van Brackel.

2. Délégué à la protection des données (DPO)

Norman Tahrat, Directeur Général des Services, commune de Bouvron

3. Données personnelles concernées par le traitement

- relatives au spectateur :
 - Nom
 - Prénom
 - Numéro de téléphone portable
 - E mail
 - Nombre d'invités

4. Licéité du traitement

Le fondement juridique de ce traitement repose sur l'intérêt légitime de la commune à collecter des données afin de pouvoir remonter la chaîne de contamination et de contacter le cas échéant des spectateurs présents au concert, identifiés en tant que « cas contact » Covid-19.

5. Finalités du traitement

- Etablir la chaîne de contact potentielle

6. Destinataire des données

- Maire
- Elus en charge de la commission culture
- Bénévoles de la commission culture
- Directeur Général des Services
- Agent municipal en charge de la communication
- Elu référent RGPD

7. Durée de conservation

- Ensemble des données : 1 mois

8. Sécurité et accès

L'accès aux données en interne est strictement réservé au personnel destinataire des données mentionné ci-dessus.

9. Droits des spectateurs :

Toute personne dont ces données sont collectées dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement, d'opposition, de portabilité des données et de réclamation. Toute demande d'exercice de ces droits doit être adressée au DPO par email (dpo@bouvron.eu) ou par courrier postal (DPO, Mairie de Bouvron, 12 Rue Louis Guihot, 44130 Bouvron).

Si, après avoir contactés ces interlocuteurs, l'utilisateur estime que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le traitement présenté ci-dessus n'est pas conforme aux règles de protection des données, il peut adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).